

DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AVEC MADAME GEYL**Personnes présentes :****Pour la Mairie :**

Madame GEYL, maire adjointe déléguée aux affaires scolaires, périscolaires.

Madame MECHAIN, directrice générale adjointe aux affaires scolaires et périscolaires

Pour la FCPE :

Mme JARRY Secrétaire Générale de l'U.L. et vice-Présidente du Jardin Parisien ;

Mme TOURNIER Secrétaire de l'U.L. du Jardin Parisien et du Collège Chevreul ;

M. GUISSANI Vice-Président sur le collège Ronsard et représentant de l'U.L. sur le groupe scolaire du Centre, La Roseraie et Les Garennes ;

M. DUMAR Président sur le collège Chevreul ;

M. PAVAGEAU Président sur le groupe scolaire de Lallier ;

Mme FABAS Trésorière sur le groupe scolaire de Lallier.

Excusés pour la FCPE :

Mme SAULQUIN Secrétaire adjointe de l'U.L. et trésorière sur le Jardin Parisien ;

M. MORVAN Trésorier de l'UL ;

Mme ANDRE Présidente sur le groupe scolaire de la Vallée aux Renards

; Mme MORISOT Présidente sur le groupe scolaire du Jardin Parisien

M MARIN Président sur le groupe scolaire des Blondeaux ;

M PROGNON Président sur le collège Ronsard.

I) Ordre du jour :

1°) **Restauration scolaire** : Problème de personnel, Projet BIO..., Projet expérimental au Centre concernant les tickets..., Problème de coût et interrogation d'un certain nombre de parents..., Position Mairie concernant les demandes de repas Halal et des familles Indous "(vache sacrée"...), une baisse de la qualité est de nouveau constaté (lentilles germées, poussière noire sur les pots de yaourts et autres, saucisses trop grasses...)

2°) **Centre de Loisirs** : Problème de locaux suite à une augmentation du nombre d'enfants présents..., Problème de locaux et de matériel en maternelle concernant la sieste..., Problème de sécurité... normes jeunesse et sport ?..., Problème de restauration au Moulin de la Bièvre..., Problème de disparition du ramassage enfants concernant les activités sportives de la caisse des écoles... sauf pour le foot...,

3°) **Écoles maternelles** : Problème de locaux, de surveillance et d'hygiène (matelas, par terre disposés dans les classes) concernant les dortoirs déjà surchargés aujourd'hui...,

4°) **Classe de découverte** : Problème de cars sans ceinture sur des longs trajets..., problème d'absence de représentant Mairie lors des réunions avec les parents ainsi que les documents donnés trop aux parents après et non pendant la réunion...,

DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AVEC MADAME GEYL

5°) Travaux : Ventilation, toujours en attente des 1^{er} résultats des relevés de la pré-rentrée et fin octobre (lettre reçu par les directrices) des relevés en présence des enfants..., Souhait d'avoir un calendrier sur les divers interventions prévues sur les groupes scolaires...,

6°) Budgets livres : pourquoi n'y a -t'il pas un livre par enfants (ex. sur une école, le livre de science, 50 au total (25 sur un étage, 25 sur un autre étage) et ceci pour 1 CE2, 1 CE2/CM1, 1 CM1 et 2 CM2 ?...Qu'elles sont les mesures concernant le nouveau programme élémentaire concernant le renouvellement des livres scolaires ?,

7°) Élections : demande d'augmentation de la subvention, dû au double tirage, que nous aurions dû avoir dès l'an dernier... attente de l'étude demandée concernant la révision à la hausse de la subvention Mairie versée aux Associations de parents d'élèves, proportionnelle aux nombres d'adhérents sur la ville...,

8°) Collège expérimental : demande d'une subvention du Conseil Local de Chevreur concernant l'Espace Parents...,

9°) Inspection Académique : Nous souhaitons vous informer des nombreuses difficultés rencontrées en cette rentrée 2008-2009 ainsi que les dossiers que nous souhaitons défendre : Le Réseau (Manque Maître G, Maître Référent...), les A.V.S., les Assistants d'éducation, Les intégrations, Les P.A.I., Les langues vivantes, Budget cartouche imprimante des directeurs..., Budget livre scolaire... Nous vous informons que nous avons une réunion avec Mme Bitard, samedi 4 octobre à 9 h 30.

II) REPONSES :

1°) Restauration scolaire :

La personne qui posait problème sur le temps de la restauration scolaire est déplacée sur d'autres fonctions (JP). Les parents d'élève du groupe scolaire du Jardin parisien souhaitent néanmoins qu'elle n'ait plus de mission sur l'école. Un courrier en ce sens sera transmis à la Mairie.

Rappel de Madame GEYL :

Le taux d'encadrement des enfants sur la période de restauration est de 1 pour 10 enfants en petite section maternelle, 1 pour 12 enfants en moyenne et grande section de maternelle et 1 adulte pour 30 enfants en élémentaire. Ce taux varie d'une commune à l'autre mais celui requis à L'Hay les roses est un taux élevé par rapport à certaines autres communes.

Les ATSEM et les enseignants volontaires sont prioritaires pour cet encadrement, ce qui pose un problème d'organisation pour compléter suivant le nombre de ces derniers. Le recrutement du personnel est difficile (précarité, salaires horaires...). Il y a sur L'Hay-les-Roses 4 animateurs volants et 4 agents municipaux qui peuvent remplacer les absences des permanents, prévenus parfois à 11h50 pour l'heure du midi. Actuellement, 2 000 enfants en moyenne par jour déjeunent à la cantine, d'où certaines difficultés (bruit, place).

DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AVEC MADAME GEYL

Projet « Bio » : Ce projet est l'introduction progressive d'un aliment Bio 1 fois par semaine, il s'agit pour l'instant d'un fruit. Cette introduction coûte 4 centimes de plus par repas, augmentation prise en charge actuellement par la Mairie (Environ 15 000 €/ an).

Celle-ci envisage d'augmenter la participation des parents, la FCPE fait part du mécontentement des parents concernant le prix actuel des repas (Quotients les plus élevés).

Madame GEYL précise qu'il n'y a pas eu d'augmentation depuis 7 ans, qu'une étude avec divers partenaires (Services sociaux...) est lancée pour modifier les quotients familiaux (Mettre plus de tranche de quotient afin qu'il y est moins d'écarts au sein d'une tranche).

La baisse de qualité de la nourriture dénoncée par les parents d'élèves est confirmée par Mme GEYL. Une action est en cours auprès du prestataire et des offices relais, qui peuvent avoir également une incidence sur la qualité des produits (La fin de contrat avec le prestataire arrivant à sa fin, ils seront plus exigeants sur leurs demandes).

Commissions menu : La FCPE demande qu'un compte-rendu Mairie soit fait à chaque commission menu et que ce dernier nous soit envoyé. De plus, il est demandé que les fiches d'appréciations nous arrivent plus tôt avant les commissions afin de mieux les exploiter pour la commission suivante.

2°) Centre de Loisirs :

L'augmentation importante de fréquentation des centres de loisirs au Jardin Parisien et à la Vallée aux Renards pose des problèmes de place et de sécurité, ainsi que d'hygiène chez les plus petits (sieste sur des matelas à terre, manque de temps pour nettoyer les matelas transférés de l'école maternelle au centre de loisir...).

Madame GEYL rappelle qu'au Jardin Parisien, la directrice accepterait cette année, en expérimentation, de prêter la salle de motricité (bâtiment gauche) au centre de loisirs maternelle pour en faire un dortoir, le mercredi et les vacances scolaires. Le projet est à l'étude (avec commande supplémentaire de petits lits bleus et d'une armoire de rangement pour les lits, afin de ne pas prendre beaucoup de place pour les temps de motricité). Elle prendra contact avec elle pour en reparler.

Pour pallier à l'augmentation des enfants à la Vallée aux Renards, il est envisagé de **rouvrir un centre de loisirs aux Blondeaux**, ces enfants pour la plupart provenant du quartier des Blondeaux. Cette augmentation d'ailleurs ne permet plus de respecter la norme de 2 m² par enfant si tous les enfants restent dans les locaux en cas de pluie.

Les enfants restant au Centre de loisirs du Moulin de la Bièvre (Lallier + 1 groupe du JP) pourront normalement déjeuner sur place à partir des vacances de la Toussaint.

Concernant le ramassage qui s'effectuait auparavant à Lallier des enfants ayant une activité sportive à la caisse des écoles, ce ramassage ne prend plus que les enfants faisant du Football et Omnisport car ils sont majoritaires. De plus, il n'y a pas assez de car pour tout gérer (chaque mercredi : 3 cars de la ville et 1 car de location sont à disposition systématiquement). Les parents déplorent que les enfants faisant d'autres activités (Gym, Judo...) ne puissent plus en faire lorsqu'ils sont au centre de loisirs au Moulin, même s'ils comprennent que cela pose des problèmes d'organisation et de budget.

DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AVEC MADAME GEYL

Cependant, 5 familles de Lallier, concernées par la Gymnastique ont vu leur situation réglée, au cas par cas (1 a été remboursé et les 4 autres ont pu inscrire leurs enfants sur le CDL du Jardin Parisien afin que les enfants puissent continuer la Gymnastique).

Au centre, les animateurs ont annoncé qu'ils ne sont pas responsables des enfants qui sortent pour aller à l'école de musique et une décharge est signée par les parents (sur environ 78 enfants fréquentant le centre de loisirs, 40 enfants sortent et rentrent dans la journée pour aller à une activité, en dehors, du centre de loisirs). Cela n'est plus gérable et est dangereux pour une question de responsabilité.

Madame GEYL confirme et ajoute que désormais seule une activité sera permise par enfant le mercredi, car aucune activité propre au centre de loisirs ne peut se mettre en place si les enfants font des allers et retours incessants dans la journée.

3°) Écoles maternelles :

Problème de locaux, de surveillance et d'hygiène (matelas, par terre disposés dans les classes) concernant les dortoirs déjà surchargés aujourd'hui : Madame MECHAIN propose de racheter des lits empilables, entre autre au Jardin Parisien, en attendant de pouvoir envisager une autre solution de locaux disponibles.

4°) Classe de découverte :

La Mairie possède 3 cars : 1 car récent avec ceinture et 2 cars sans ceinture. Le car récent ne peut être utilisé pour de longs trajets, il ne possède pas de soute à bagage. Elle loue d'autres cars si nécessaire avec ceinture mais les cars de location sont conduits par des chauffeurs de la société de location, et des problèmes se posent alors : non disponibilité, manque de souplesse dans les horaires. Les enseignants des Blondeaux et de certaines autres écoles, ont annoncé qu'ils préféreraient utiliser les cars de la ville.

L'absence de représentant mairie à la réunion « classe de découverte » s'explique par le fait que la programmation de cette réunion n'a pas tenu compte de cette disponibilité. De plus, c'est au directeur de l'école d'en faire la demande.

5°) Travaux :

Concernant les prélèvements non effectués au Jardin Parisien, en présence des enfants, les directrices ont été mises en copie d'un courrier, faisant état de la non disponibilité de la société VERITAS avant fin octobre. Elles ont également reçu la composition des colles employées dans les locaux.

La mairie ne peut faire un planning de travaux dans les différentes écoles, pour des problèmes de budget non encore voté et des procédures appels d'offre qui sont de plus en plus longues et compliquées. Les gros travaux seront programmés préférentiellement pendant les grandes vacances.

Lallier déplore qu'aucun projet de réhabilitation n'ait été prévu sur cette école. La mairie n'a pas envisagé ces travaux dans les 2 ans à venir, si des travaux de sécurité sont nécessaires, ils

DU 1^{ER} OCTOBRE 2008 AVEC MADAME GEYL

seront effectués, des réparations de toiture ont été faites. Madame GEYL prend note de cette demande. Un courrier de demande lui sera envoyé par le Conseil Local dans les jours à venir.

6°) Budgets « Livres » :

Chaque école de la ville reçoit 32 €15 / an et par enfant pour l'achat de fourniture et de livre et chaque école par la suite fait le choix de la répartition de ce budget.

Si le choix n'est pas fait d'acheter 1 livre pour chaque enfant, la Municipalité n'est pas responsable de ce choix. Les parents en parleront avec l'inspectrice, samedi 4 octobre.

7°) Élection :

A la demande de la FCPE, la Mairie étudie l'augmentation et la répartition de la subvention allouée aux associations de parents d'élèves sur l'Haÿ-les-Roses. Elle prendra en compte la représentativité des parents par association.

De plus, lors de la réunion élection de l'an dernier (voir compte rendu en votre possession), M. COILBAULT s'était engagé à réviser à la hausse les subventions afin de combler le double tirage depuis 2004 (les deux parents sont électeurs...). La FCPE a demandé que cela soit également pris en compte dans l'étude.

8°) Collège expérimental :

Lors d'un Conseil d'administration du collège Chevreul, M. COILBAULT avait promis un soutien financier au projet des parents d'élèves (Collège Expérimental). Ce soutien proviendrait du budget de la commune et du Conseil Général et servira à l'aménagement de l'espace parents. Madame GEYL demande à M.DUMAR de faire un courrier détaillé avec les besoins à M. Le Maire qui transmettra à Madame GEYL et à M.COILBAULT.

9°) Inspection Académique :

Les parents d'élève FCPE informent Madame GEYL de la tenue d'une réunion avec Mme BITARD (Inspectrice de la 22^{ème} circonscription), samedi 4 octobre à 9 h 30.

La secrétaire générale de l'union locale,
Nathalie JARRY